

# Caisse Nationale de l'Assurance Maladie

des Travailleurs Salariés

Sécurité Sociale

Circulaire CNAMTS

**Date :**  
10/02/98

**Origine :**  
DDR

MMES et MM les Directeurs  
MMES et MM les Agents Comptables  
- des Caisses Primaires d'Assurance Maladie  
- des Caisses Générales de Sécurité Sociale

**(Pour attribution)**

**Réf. :**

DDR n° 1/98

**Plan de classement :**

113	1131					
-----	------	--	--	--	--	--

**Objet :**

**PRESENTATION DU PROJET PARNASS :  
PROJET D'ACCOMPAGNEMENT DU RESEAU NATIONAL D'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE**

**Pièces jointes :**



**Liens :**

**Date d'effet :**

**Dossier suivi par :**

CNAMTS/DDR/MOP  
CNAMTS/DDR/ASS

**Date de Réponse :**

Karine DEFLORENNE 01 42 79 31 66  
Stéphanie PIERSON 01 42 79 33 53

**Direction Déléguée au Réseau.**

10/02/98

**Origine :**  
DDR

MMES et MM les Directeurs  
MMES et MM les Agents Comptables  
- des Caisses Primaires d'Assurance Maladie  
- des Caisses Générales de Sécurité Sociale

**(Pour attribution)**

**N/Réf. :** DDR/MOP - n° 1/98

**Objet :** **Présentation du projet PARNASS :**  
Projet d'Accompagnement du Réseau National d'Action Sanitaire et Sociale

La présente circulaire a pour but de vous présenter le projet PARNASS, Projet d'Accompagnement du Réseau National d'Action Sanitaire et Sociale, qui se situe dans le cadre de l'Informatique d'Accompagnement.

## **1- L'Informatique d'Accompagnement**

La circulaire DGA n°1/97 - DISI n°1/97 du 07 Janvier 1997 vous décrivait les structures de l'Informatique d'Accompagnement, dont l'un des principaux intérêts est de s'appuyer sur le partenariat entre la CNAMTS et les Organismes.

Ainsi, l'Informatique d'Accompagnement a pour but de réaliser des produits informatiques :

- venant en accompagnement du Schéma Directeur Stratégique Informatique de la Branche Maladie (SDSI),
- représentant un intérêt majeur pour la Branche,
- sur des thèmes non pris en charge par les ressources de développement nationales,
- destinés à être généralisés à l'ensemble des Organismes de la Branche.

Les structures suivantes ont été mises en place :

- la Maîtrise d'Ouvrage de l'Informatique d'Accompagnement est assurée par la CNAMTS/DDR/MOP,
- la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée est assurée par la MODIA : Maîtrise d'Ouvrage Déléguée de l'Informatique d'Accompagnement, située à la CPAM de Mâcon,
- la Maîtrise d'oeuvre est assurée par la DSI,
- le Comité de Gestion de l'Informatique d'Accompagnement (COGIA), composé de représentants de la CNAMTS et de directeurs de Caisses, et présidé par le maître d'ouvrage délégué, constitue l'instance de décision du projet,

## **2- Le projet PARNASS**

Le premier projet d'Informatique d'Accompagnement a été désigné par le COGIA du 24 Octobre 1996.

Il s'agit du projet d'informatisation de la gestion de l'Action Sanitaire et Sociale, baptisé PARNASS (Projet d'Accompagnement du Réseau National d'Action Sanitaire et Sociale).

### **PARNASS a pour principales fonctionnalités :**

- le suivi du budget de l'ASS,
- la gestion des dossiers de demandes individuelles dans le cadre du FNASS,
- la gestion des dossiers de demandes de subventions aux oeuvres et aux associations,
- la gestion des Commissions d'ASS,
- la gestion d'un historique des dossiers,
- l'édition des ordres de paiement des prestations attribuées,
- la production de statistiques locales d'activité,
- la production de statistiques destinées à la CNAMTS (remontées nationales),
- le contrôle des données par les délégués du Directeur et de l'Agent Comptable,
- l'administration de l'application

**PARNASS est destiné :**

- aux agents des services Action Sanitaire et Sociale, et des services chargés d'assurer les tâches désignées précédemment,
- à tous les organismes, que la gestion de l'ASS soit ou non centralisée.

**Le produit PARNASS :**

- s'intègre dans l'architecture nationale de production,
- fonctionne sur des PMF,
- accède à une base de données locale via le réseau de l'organisme,

**Le projet PARNASS réunit les acteurs suivants :**

- Maîtrise d'Ouvrage Nationale : Direction Déléguée Chargée du Réseau/Maîtrise d'Ouvrage Production (DDR/MOP), Direction Déléguée Chargée du Réseau /Action Sanitaire et Sociale (DDR/ASS),
- Maîtrise d'Ouvrage Déléguée de l'Informatique d'Accompagnement (MODIA),
- Maîtrise d'Oeuvre Nationale : Direction de la DSI, Pôle Moyens et Budgets Informatiques (MBI), Division Informatique Interne et d'Accompagnement (IIA),
- Maîtrise d'Oeuvre Déléguée : CPAM de Toulouse,
- Le Département Validation de l'Agence Comptable Nationale,
- Un groupe de travail composé de représentants des services ASS de Caisses Primaires : Cholet, Douai, Le Havre, Mâcon, Orléans, Paris, et Toulouse.

**Le calendrier de PARNASS :**

- Le cahier des charges de PARNASS a été validé fin 1997 par l'Agence Comptable de la CNAMTS,
- La maquette de PARNASS est actuellement en cours de réalisation par l'équipe de la CPAM de Toulouse,
- Le développement du produit débute au 1er trimestre 1998,
- PARNASS devrait être déployé au début de l'année 1999,
- PARNASS devrait être opérationnel dans les Organismes en 1999.

**Dans le futur, PARNASS pourra éventuellement :**

- intégrer, dans une seconde version, une interface avec les systèmes centraux de production, notamment BDO et la chaîne de paiement,
- s'interfacer avec l'outil comptable COPERNIC,
- s'interfacer avec l'environnement informatique du Service Social ANAISS.

**PARNASS vous sera présenté :**

- par la diffusion ultérieure d'une plaquette informative,
- lors de journées de présentation du produit, dans le courant du dernier trimestre 1998.

Pour tout renseignement complémentaire que vous souhaiteriez obtenir sur PARNASS, vous pouvez contacter les personnes suivantes :

- à la Maîtrise d'Ouvrage Production de la CNAMTS :
  - Melle Karine DEFLORENNE 01 42 79 31 66
  - M. Pierre BRAUN 01 42 79 31 21
- à la MODIA :
  - Mme Fabienne HUMBLLOT 03 85 39 74 29
  - M. Paul POULAIN 03 85 39 74 30
- à la Division IIA, Maîtrise d'œuvre nationale :
  - M. André PARAGOT 01 42 79 36 70
  - Mme Mauricette KONTZLER 01 42 79 32 49
- à la DDR/ASS :
  - Melle Stéphanie PIERSON 01 42 79 33 53

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Directeurs, en l'assurance de ma considération distinguée.

**Le Directeur délégué au Réseau**

**Jean-Paul PHELIPPEAU**